

Auch, le 9 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Handicap : Un nouveau souffle pour le centre Espagnet à Ladevèze avec le soutien du Département

Après treize années d'un vaste chantier, le centre Espagnet à Ladevèze, géré par l'AgaPei, « AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap », a officiellement inauguré le 1^{er} octobre dernier ses nouveaux espaces. Ce site emblématique, entièrement repensé, offre désormais un cadre de vie modernisé et apaisant aux personnes en situation de handicap, tout en affirmant le rôle moteur du Département du Gers dans l'accompagnement de ces publics.

Le projet, ambitieux et structuré, a permis de reconfigurer l'ensemble des composantes du centre : un foyer de vie réparti entre Ladevèze et Marciac, un foyer d'accueil médicalisé (FAM) et une maison d'accueil spécialisée (MAS), pour une capacité totale d'accueil de 75 places. Dès 2014, une partie du foyer de vie a été implantée à Marciac pour favoriser l'ouverture sur la vie locale. À Ladevèze, le château du site d'Espagnet et l'autre partie du foyer de vie ont été réhabilités, tandis que la MAS et le FAM ont été entièrement reconstruits, offrant un environnement à la fois fonctionnel et chaleureux.

Fruit d'un long travail de concertation, le projet architectural a été conçu avec les résidents, les familles, les équipes et la direction. Cette démarche participative a permis de créer un lieu de vie en adéquation avec les besoins et les attentes de chacun : espaces lumineux et ouverts sur la nature, aménagements favorisant la détente et la stimulation sensorielle — comme la salle Snoezellen —, lieux de rencontre et de convivialité... Tout a été pensé pour allier confort, modernité et bien-être mais aussi amélioration des conditions de travail des personnels.

Le Conseil départemental du Gers a accompagné cette réalisation depuis sa conception et dans son financement via le tarif hébergement, sur lequel est répercuté le coût de l'investissement qui représente 93 000 € par an pour le foyer de vie et 65 700 € par an pour le FAM, soit au total depuis le début des travaux près de 2 M€. Une manière concrète de réaffirmer l'engagement du Département auprès des structures médico-sociales et des acteurs du handicap, en garantissant la pérennité de l'accueil et la qualité de l'accompagnement sur le territoire.

Le Mot du Président

« Ce projet est le fruit d'un partenariat solide entre le Département, l'AGAPEI et l'ensemble des acteurs mobilisés. Il illustre notre volonté d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions de vie dignes, inclusives et respectueuses de leurs besoins » - Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental.